

Commission Services à la population

Lundi 13 avril 2015 à Mansle

Ordre du jour

- Centre médico psychologique (CMP) de Ruffec
- Présentation du contenu des fiches action du CLS
- Bilan du prêt de matériel sportif « Educ Gym » dans les écoles du territoire
- Questions diverses
-

Présents :

DE LUSTRAC Jean Marc (*Animateur de la Commission, CdC de la Boixe, Vars*) ; Mme GARDETTE Bernadette (Cdc de la Boixe ; Vars) ; Mme RAVAUD Dominique (CdC Val de Charente ; La Forêt de Tessé) ; M. VIDAUD Didier (Cdc Pays Manslois, Cellettes) ; M. DUPUIS José (Cdc Val de Charente ; Barro)

Excusés :

M. RAINETEAU Jean (*CdC de la Boixe ; Commune de Montignac Charente*)

Le centre médico psychologique de Ruffec

Monsieur Jean Marc De Lustrac et Mme Isabelle Auricoste expliquent avoir demandé deux rendez-vous auprès de la direction de l'Agence Régionale de Santé installée à Poitiers et auprès du Directeur de l'Hôpital Camille Claudel :

- Rencontre avec l'Agence Régionale de Santé, le 26 janvier 2015 (*Visio conférence*)
- Rencontre avec le Directeur de l'hôpital Camille Claudel, le 12 janvier 2015

Il ressort de ces deux rencontres que ni l'ARS, ni l'hôpital Camille Claudel n'ont l'intention de fermer le CMP de Ruffec, bien au contraire. La volonté n'est pas d'avoir plus de masse sur Angoulême et donc de maintenir une activité sur Ruffec.

Monsieur De Lustrac explique avoir rencontré M. THIEL, directeur de l'hôpital de Camille Claudel et les cadres de santé durant une réunion faisant le point des CMP en Charente.

L'hôpital Camille Claudel a des difficultés de recrutement pour les orthophonistes. Ce n'est pas un problème propre à la Charente, c'est un contexte national. Les orthophonistes salariés d'une structure sont recrutés sur la base des indices établis dans la fonction publique hospitalière, soit 1200 euros net quand il commence leur carrière. Donc, peu font ce choix.

Afin de faire venir des professionnels de santé, il faut rendre le CMP et le territoire plus attractif : Monsieur De Lustrac souligne que cela peut se concevoir en développant une structure pluridisciplinaire mixte (statut privé et statut public) à laquelle le CMP serait lié. Ce type de structure permet de faire découvrir l'exercice libéral aux jeunes professionnels qui ne sont pas convaincus et de les rassurer également. L'Agence Régionale est favorable à ces nouveaux dispositifs.

Dans le but d'assurer l'intérim sur Ruffec un psychiatre du Mikado (Angoulême) doit venir sur Ruffec et le temps de psychiatre sera la même.

Le temps de psychologue va être divisé par deux. Les pratiques professionnelles sont en évolution. Le souhait est de faire de la détection sur Ruffec. Les pathologies les « moins lourdes » seront suivies sur Ruffec et les « plus lourdes » le seront sur Angoulême. Angoulême accueillera des consultations spécialisées.

- **Avis de la commission services à la population : Il est urgent de réagir sur Ruffec pour proposer des solutions à des familles qui sont en détresse. Il est proposé de faire des Assises de la Santé en Ruffécois, sous forme de table ronde sur des thématiques identifiées. La Commission services à la population identifiera des thématiques lors de leur prochaine rencontre.**

Le contenu des fiches action du CLS

Les fiches sont à télécharger sur le site Internet du Pays Ruffécois, rubrique *Santé*, onglet *fiche action*

Après une concertation des acteurs lors d'ateliers de travail, durant les mois d'octobre et novembre 2014, plusieurs fiches actions ont été élaborées :

Fiche action n°1 : Le guide de la santé en Ruffécois

Fiche action n°2 : Accompagnement des exercices regroupés de premier recours : maisons, centres et pôles de santé pluri-professionnels

Fiche action n°3 : Coopération entre les établissements et l'exercice libéral

Fiche action n°4 : Création d'une instance de coordination des acteurs du parcours de la personne âgée

Fiche action n°5 : Nutrition et activité physique

Fiche action n°6 : Santé mentale – prévention des addictions

Fiche action n°7 : Santé mentale prévention du suicide et de la souffrance psychique

Fiche action n°8 : (en projet) La parentalité

Le Comité d'acteurs a validé le contenu de ces fiches action lors du Comité d'acteurs réunis **le 8 avril 2015**. Le Comité Décisionnel se réunit le 21 avril prochain pour valider et autoriser à signer ce document.

Avis de la commission services à la population : Il a été souligné le nombre croissant de grossesses très précoces sur notre territoire et l'absence de planning familial en Charente

Bilan des prêts du matériel Educ Gym

Le calendrier de prêt n'a pas été complet cette année. Il est possible que certaines écoles ne connaissent pas le fonctionnement du fait du changement des équipes d'enseignants. Ainsi, il est proposé de présenter de nouveau le matériel sportif au travers d'une petite note distribuée à toutes les écoles du territoire.

Il est rappelé que la convention de prêt a évolué, l'année passée et que le matériel peut être utilisé pendant les TAP.

Une réunion est organisée, annuellement, avec les collectivités et les enseignants afin de faire un bilan de l'année et de prévoir les nouvelles inscriptions l'année prochaine. Cette rencontre aura lieu le 20 mai 2015 à 17 h 30 (lieu à déterminer).

Avis de la commission services à la population : Les écoles sont très satisfaites de ces prêts. Un rappel sur le fonctionnement des échanges par l'écriture doit être fait sous forme d'une note qui pourrait être facilement diffusée lors des Conseils d'écoles.